

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1989 B 15159
Numéro SIREN : 352 060 099
Nom ou dénomination : A 10 IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2023 sous le numéro de dépôt 13871

A10 IMMOBILIER

Société par Actions Simplifiée à Associée Unique au capital de 40 000 euros
Siège Social : 129, rue de Lafayette
75010 PARIS
PARIS B 352 060 099

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2022

L'an Deux Mille Vingt Deux,
Le 16 novembre,
A 16 heures,

La soussignée, Ange-Marie HAGEGE, représentant de la Société JERUZAC, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le n° B 917 902 082, dont le siège social est situé 23, bis, rue Victor Hugo – 94220 CHARENTON LE PONT, Associée Unique de la société A10 IMMOBILIER, Société par Actions simplifiée au capital de 40.000 €, divisé en 2.500 actions de 16 € chacune, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 352 060 099.

1/ Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ▶ Rapport du Président,
- ▶ Constatation de la cession de l'intégralité des actions appartenant à Monsieur Denis JEAN, Madame Joscelyne NICAUD, ainsi qu'à la Société AGENCE ARNOLD NETTER, au profit de la Société JERUZAC,
- ▶ Constatation de la démission de Monsieur Denis JEAN de son mandat de Président de la Société,
- ▶ Nomination de Madame Ange-Marie HAGEGE en qualité de Présidente de la Société en remplacement de Monsieur Denis JEAN,
- ▶ Questions diverses,
- ▶ Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

A. H. H. 1

2/ Dépose sur le bureau les documents suivants :

- le rapport du Président,
- le protocole de cession des titres et les ordres de mouvements,
- le texte des résolutions soumises l'Associée Unique.

3/ Adopte les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du protocole de cession intervenu ce jour entre les associés Cédants, et la Société JERUZAC, Cessionnaire, constate les cessions suivantes :

- 1.000 actions appartenant à Monsieur Denis JEAN au profit de la Société JERUZAC,
- 999 actions appartenant à Madame Joscelyne NICAUD, en sa qualité de veuve de Monsieur Patrick NICAUD au profit de la Société JERUZAC,
- 1 action appartenant à Madame Joscelyne NICAUD au profit de la Société JERUZAC,
- 500 actions appartenant à la Société AGENCE ARNOLD NETTER au profit de la Société JERUZAC,

De sorte, que la Société JERUZAC détient désormais 2.500 actions sur les 2.500 composant le capital social de la Société. Elle devient donc l'Associée Unique de la Société A10 IMMOBILIER à compter du 16 novembre 2022.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique prend acte de la démission sans indemnité de quelque nature que ce soit de Monsieur Denis JEAN de son mandat de Président à effet du 16 novembre 2022.

Elle le remercie pour les services rendus à la Société et lui donne entier quitus pour sa gestion jusqu'au 16 novembre 2022.



TROISIEME DECISION

En conséquence des décisions précédentes, l'Associée Unique nomme, à effet du 16 novembre 2022, en qualité de Présidente et pour une durée illimitée :

Madame Ange-Marie HAGEGE

Née le 16 septembre 1971 à PARIS 12^{ème},

De nationalité française

Demeurant 23B, rue Victor Hugo – 94220 CHARENTON LE PONT

Le Président disposera, vis-à-vis des tiers de l'ensemble des pouvoirs qu'il tient des dispositions statutaires.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le représentant de l'Associée Unique.

La Société JERUZAC
Représentée par Madame Ange-Marie HAGEGE
Associée Unique

